

Présents : Maxime SILVESTRE, Alain-Claude CULLET, Françoise CROUSAZ, Geneviève CATTELAÏN, Charles-Henri DELAHAYE, Sandrine CREY, Jean-François BORLET, Pauline BODIN, Pascal BONNET, Raymonde CHEVRONNET, Jean-Marc COLOMBAN, Didier DESUMEUR, Colette GUIGONNET ROUSTAIN, Jean-Yves MONNERET, Stéphane PORTHEAULT, Enimie REUMAUX, Dominique THABUIS

Procuration : néant

Excusé : néant

Absents : Claude PERRIER, Pierre LABBE, Maryse CHAVOUTIER, Eric SOURNAC, Sandrine THUBINEAU, Jessica CHAVOUTIER

### **Désignation du secrétaire de séance**

En vertu de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Secrétaires de séance : Raymonde CHEVRONNET et Jean-Marc COLOMBAN

### **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 31 mai 2017**

Il est proposé aux conseillers municipaux d'approuver ce compte-rendu.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte-rendu du 31 mai 2017 après ajout de M. Stéphane PORTHEAULT au groupe de travail pour œuvrer sur le transfert de compétence intégrale de l'eau potable de Fontaine-le-Puits au Syndicat des eaux de Moyenne Tarentaise.

<b>TRAVAUX</b>
----------------

#### **1. Approbation du marché de travaux relatif au transit d'eaux usées, de génie civil pour l'enfouissement de moyenne et basse tensions entre Melphe et les Frasses**

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 31 mai 2017, le Conseil municipal a approuvé une convention de co-financement de maîtrise d'œuvre ainsi qu'une convention constitutive de groupement de commandes relatives à la réfection des réseaux d'eaux usées et électriques entre Melphe et les Frasses, avec Enedis et le SDES (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie).

La consultation a été lancée le 30 mai 2017 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) ainsi que sur la plateforme dématérialisée [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) par voie de procédure adaptée.

La date limite de réception des offres était fixée au lundi 12 juin 2017, 12h.

L'ouverture des plis a eu lieu le lundi 12 juin à 14h, en mairie, en présence du maître d'œuvre, le cabinet ECE.

3 offres ont été réceptionnées par la commune dans les délais. Aucune offre n'est arrivée hors délai.

La consultation n'était pas allotie.

Après analyse en fonction des critères d'analyse des offres (prix de l'offre à 60%, valeur technique à 40%), il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise suivante :

- Etral TP, sise à La Léchère, pour un montant de 283 979.99€ HT (commune : 165 727.21€ HT, Enedis : 77 328.63€ HT, SDES : 40 924.15€ HT)

Compte tenu de ces éléments il est proposé au conseil municipal d'attribuer le marché de travaux relatif au transit d'eaux usées, de génie civil pour l'enfouissement de moyenne et basse tensions entre Melphe et les Frasses,

Vu le Code général des collectivités territoriales et son article L. 2121-29,

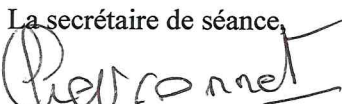
Considérant la nécessité d'attribuer le marché de travaux relatif au transit d'eaux usées, de génie civil pour l'enfouissement de moyenne et basse tensions entre Melphe et les Frasses,

A l'unanimité, le conseil municipal :

ATTRIBUE le marché à l'entreprise Etral TP, sise à La Léchère, pour un montant de 283 979.99 € HT.

La séance est levée à 19h.

Fait à Salins-Fontaine, le 20 juin 2017

La secrétaire de séance,  
  
Raymonde CHEVRONNET



Le secrétaire de séance,

Jean-Marc COLOMBAN



Affichage du 27 juin au 29 août 2017.